

pas directement encouragé à mettre sur pied un programme spécial dans cette discipline. En effet, en avril 1975, le gouvernement chargeait l'Institut de recherches politiques d'entreprendre un programme pratiquement identique. (D'autres renseignements à ce sujet sont publiés dans le rapport que le Comité soumettait au Sénat le 10 juillet 1975.)

Entre temps, le ministère des Approvisionnements et Services indiquait que plus de 80 chercheurs et organismes canadiens avaient manifesté un intérêt et des aptitudes à faire des recherches prospectives. Son rapport indiquait que le Canada avait récemment acquis une certaine compétence dans ce domaine, mais il précisait aussi que cet effort risquait de devenir incohérent. Cette tendance apparaissait indésirable puisque les ressources humaines et financières que notre pays pouvait consacrer à cette fin étaient limitées. C'est ainsi qu'est née l'idée d'un réseau national coordonné qui devait faire des études au niveau microscopique et macroscopique, en tenant compte d'une saine division du travail entre les secteurs privé et public.

Le Comité avait une autre raison de faire enquête sur l'état des études prospectives au Canada. En effet, nous avons constaté qu'aucun inventaire des programmes de recherche n'avait été entrepris—pas même dans le secteur public—et il nous semblait nécessaire de combler cette lacune, comme première étape en vue d'établir ce nouveau domaine de recherche sur de solides assises.

L'INSTITUT DE RECHERCHES POLITIQUES

Au cours de notre deuxième enquête, nous avons constaté que les propositions que le Bureau du Conseil privé avait présentées à l'Institut tenaient compte des grandes lignes que nous recommandions en 1972 pour le premier programme d'études prospectives. L'Institut avait demandé à M. George Lindsey d'examiner comment ces propositions pouvaient être mises en œuvre et d'étudier notamment la possibilité de créer un Centre d'études prospectives. En avril 1976, le Conseil d'administration de l'Institut approuvait le rapport de M. Lindsey, qui servit à négocier un contrat signé en novembre de la même année avec le Bureau du Conseil privé.

En février 1977, M. A. W. R. Carrothers, président de l'Institut, déclarait au Comité que le contrat prévoyait une subvention de \$1,366,000 étalée sur trois années, et que l'Institut considérait ces trois ans comme une période de démarrage devant conduire à l'élaboration d'un programme permanent. Il poursuivait en ces termes:

«Le mandat du programme d'études prospectives est triple: 1) définir les aspects de la société canadienne qui changent le plus rapidement; 2) fournir des commentaires et des prévisions à partir de données recueillies et publiées par d'autres organismes; et 3) étudier les effets des changements économiques et technologiques sur la société canadienne. Notre intention est de publier une étude annuelle sur les modifications apparues dans la